



Réseau des émetteurs français

Association reconnue d'utilité publique par décret du 29/11/1952
Section française de l'Union internationale des radioamateurs (I.A.R.U.)
Siège social : 32 rue de Suède, 37100 TOURS - Services administratifs : BP 7429 - 37074 TOURS CEDEX 2
- Tél : 02 47 41 88 73

Commission des concours

Convocation à la réunion de la commission des concours du samedi 17 mars 2018

Pascal Grandjean, F5LEN
168 rue du jardin des jones
54850 MESSEIN

f5len@r-e-f.org

Samedi 17 mars 2018 à 09h00

Siège du REF
32 rue de Suède
37100 Tours
(02 47 41 88 73)

Sont convoqués F1BLQ, F4CWN, F5AGO, F5FLN, F5LEN (Animateur et Webmaster), F6DZR, F6HJO et F6IIT.

Excusés : F1NGP, F6HJO, F4CIB

Sont informés : Siège

Ouverture de la réunion à 9h

L'organisation des réunions de la commission demande à être revue. Le calendrier est chargé chaque printemps par des manifestations diverses. Aussi il est décidé d'installer la réunion plénière en novembre.

Les appels à candidature pour renouveler le tiers sortant seront lancés en juin de chaque année pour intégrer les nouveaux membres à l'automne.

Date de la prochaine réunion : samedi 17 novembre 2018 au siège du REF.

La remise des récompenses lors des AG est manifestement un problème récurrent. Il est toujours malaisé de trouver une place dans le programme chargé de l'AG pour organiser convenablement la distribution de la Coupe du REF et des plaques. D'autre part, il semble évident que l'intérêt de l'assistance est très modéré pour cette cérémonie.

Aussi, afin de faciliter l'organisation, la commission propose à l'humanité des ses membres de se limiter à la remise de la Coupe du REF par le président du CA au représentant du département vainqueur du championnat de France.

Les autres récompenses seront distribuées par le bureau QSL comme l'ensemble des diplômes.

Championnat de France HF.

Des représentants de Nouvelle-Calédonie nous ont fait part de leur souhait de voir apparaître un classement séparé pour les stations de la zone Pacifique. De part leur éloignement de la métropole et donc du centre d'activité lors de ce concours, il est difficile pour ces stations d'obtenir un classement significatif dans le classement DOM/TOM actuel.

Un classement Zone Pacifique sera donc mis en place pour une durée de trois ans à titre expérimental et ce dès 2019.

La période d'expérimentation pour la catégorie Multi-Multi touche à sa fin. Une décision sera prise lors de la prochaine réunion pour intégrer définitivement cette catégorie ou la supprimer. Cette décision sera applicable dès 2019.

Concours IARU

Suite aux travaux d'un groupe de travail spécifique au sein du comité C5 de l'IARU, des changements sont à noter pour les règlements des concours IARU.

Le nouveau règlement est disponible à :

<http://www.iaru-r1.org/index.php/vhfuhsshf/contest-matters/contest-rules-for-2018>

Parmi les principaux changements on note :

La création d'une catégorie LP (100W) mono-op ou multi-op avec **UN SEUL SYSTEME D'ANTENNE** directionnel ou omnidirectionnel. Ce système unique est utilisé à la fois en émission **ET** en réception.

Les catégories 6H mono-op et multi-op sont fusionnées en une seule catégorie 6HOURS.

Suite à ces changements certains champs des fichiers de log au format REG1TEST (.edi) devront être correctement renseignés. Voir annexe de ce compte-rendu.

Des aménagements sur la façon dont on poste les log sur le site de la commission des concours seront développés.

Rappel sur l'envoi des logs

Une rumeur semble avoir la vie dure. Le fait de ne pas envoyer son log lorsqu'on participe à un concours pour quelques QSO, **ne pénalise en aucune manière** les correspondants qui participent au concours dans son intégralité.

Mais il est toujours intéressant de faire parvenir un log, même si il ne contient que quelques contacts car il participera à améliorer la qualité globale de la correction.

Clôture de la réunion 15 h.

Pascal Grandjean – F5LEN

Annexe :

Note à propos des entêtes des fichiers REG1TEST (.edi) suite aux modifications des règlements IARU.

Les entêtes des fichiers de logs doivent contenir à minima les champs suivants renseignés
Indicatif et locator WWL utilisés (PCall and PWWLo)

Section et bande utilisées (PSect and PBand)

Indicatifs des opérateurs (RCall for SO entries, RCall and Mope1, Mope2,... pour les Multi-op)

SO (mono-op) doivent avoir le champ RCall (indicatif Responsable) renseigné

MO (multi) doivent avoir le champ RCall et au moins un opérateur Mope1 renseigné.

6HOURS idem

Adresse E-mail (RHBBS) valide

Puissance d'émission en **watts** (SPowe)

Antenne (SAnte) Le nombre de système(s) utilisé(s) doit être clairement indiqué et identifiable.

Quelques exemples

Un seul système

9el Yagi

15el DL6WU

4x11el DK7ZB

Contest Rules 2018 Page 2

Multi systèmes

4x4el+4x9el+2x15el

4x(4x9el)+18el

280el, 4 antenna systems

Si un ou plusieurs champs est manquant ou mal renseigné, le log sera rejeté par le robot IARU.